

À Suresnes, policiers et vétérinaires formés à la lutte contre la maltraitance animale

REPÈRES

Le ministère de l'Intérieur a décidé cette année de former 4 000 référents sur la maltraitance animale dans tous les commissariats de police et brigades de gendarmerie de France.

Selon une étude publiée en octobre 2022, les actes de maltraitance animale ont augmenté de 30 % entre 2016 et 2021 avec une hausse constante d'environ 5 % par an.

12 000 infractions visant des animaux domestiques ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie en 2021.

Mieux détecter la maltraitance et renforcer la protection animale : c'est l'objectif de la formation que la ville de Suresnes avec l'association *Les 4 Pattounes* organisent jeudi 14 septembre à Suresnes.

Ouverte gratuitement aux policiers municipaux et nationaux, aux vétérinaires et assistants vétérinaires du Territoire Paris Ouest La Défense (POLD) cette formation sera assurée par Céline Gardel, capitaine de police, chef d'état-major à l'École nationale supérieure d'application de la Police nationale (ENSAPN) et présidente fondatrice de l'association, en compagnie d'une avocate en droit animalier, d'un vétérinaire, et d'une policière formatrice à l'ENSAPN. Une éducatrice canine sera également accompagnée de 2 chiens pour permettre une mise en pratique d'une gestion de situations impliquant un animal.

Trois axes seront principalement explorés durant ces 4 heures de formation :

- L'intervention face à un chien en stress ou dangereux
- La réglementation des chiens de catégorie
- Les infractions, la procédure judiciaire et les jurisprudences en matière de maltraitance animale.

« L'objectif est aussi de lutter contre toutes les formes de violence qui touchent des êtres vulnérables, explique Marie Le Lan, conseillère municipale en charge de la condition animale en ville. Car on constate un lien, étayé par 150 études scientifiques, entre les violences faites aux animaux et celles perpétrées sur des humains. »

Cette sensibilisation intervient dans le cadre de la formation des agents de police municipale, menée sous l'égide de Yoann Lamarque, adjoint en charge de la Sécurité, et s'inscrit naturellement dans une politique municipale qui œuvre pour offrir un cadre de vie propice au respect du bien-être animal.

Ville amie des animaux, label régional dont elle a décroché la distinction de « deux pattes » en 2022 et 2023, Suresnes est la première collectivité locale à avoir signé un accord qui permet aux agents municipaux de venir au travail avec leur animal. Elle organise chaque année une fête de l'animal en ville, occasion d'une sensibilisation à la condition animale et de partage d'informations pour mieux vivre la ville avec les animaux.

**Jeudi 14 septembre - 13 h 30 à 14 h 30
Salle des fêtes de Suresnes - 2 rue Carnot**

CONTACT

Arnaud LEVY

01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96

alevy@ville-suresnes.fr